

djce ou master affaires et fisca la sorbonne?

Par **derecha**, le **05/06/2010** à **00:20**

Bonjour,

j'ai posté le sujet sur une autre partie du forum, je souhaiterais savoir si, sachant que je souhaiterais devenir avocate en droit des affaires, il vaut mieux faire un DJCE de province ou de Cergy plutôt qu'un master affaires et fiscalité à la Sorbonne.

Dois je postuler à Cergy sachant que j'ai des chances après d'être prise au DJCE puisque je ne pense que le niveau soit aussi élevé que pour postuler à Paris 1 ou Paris 2, ou dois-je postuler à la Sorbonne?

Je vous remercie pour vos infos précieuses.

Par **jeeecy**, le **05/06/2010** à **12:02**

à mon avis les deux voies sont équivalentes si tu veux travailler à Paris

si tu veux aller en Province, je privilégierai le DJCE, mais en réalité cela dépend des cabinets dans lesquels tu postules ;)

Par **derecha**, le **05/06/2010** à **15:16**

je te remercie d'avoir répondu, je souhaiterais travailler sur Paris, je me demande si le DJCE reste la voie royale même si ce n'est pas celui de Paris 2...

C'est bien ce parcours qu'il faut suivre pour être avocate en droit des affaires?

Merci beaucoup.

Par **jeeecy**, le **05/06/2010** à **15:41**

il y a plein de parcours pour devenir avocat en droit des affaires

en plus le droit des affaires est vaste, donc cela dépend de ce que tu veux faire : droit fiscal, des sociétés, social, économique, de la propriété industrielle, contentieux commercial...

Par **derecha**, le **11/11/2010** à **23:09**

Bonjour,

je te remercie d'avoir pris le temps de me répondre.

J'hésite entre le droit social et le droit des sociétés.

N'ayant fait des stages "qu'en" cabinets de droit social, il est difficile pour moi de savoir exactement dans quelle voie je souhaiterais me lancer.

Cordialement.